



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Fondation pour la collaboration confédérale
Fondazione per la collaborazione confederale
Fundaziun per la collavuraziun federala

Monsieur Alain Berset
Chef du Département fédéral de l'intérieur

stabsstelledirektion@bak.admin.ch
(Word & PDF)

Berne, le 20 septembre 2019

Prise de position de la Fondation ch sur le message culture 2021-2024

Monsieur le Conseiller fédéral,

La Fondation ch vous remercie de lui avoir donné la possibilité de se prononcer sur le message culture 2021-2024. Le Comité directeur de la Fondation ch a adopté la présente prise de position en septembre 2019 par voie de consultation écrite.

1. Contexte et appréciation générale

Créée en 1967 et financée par les 26 cantons, la Fondation ch est une institution reconnue dont la mission est de défendre le fédéralisme et la compréhension. Elle défend la pluralité et met en lumière ce qui unit la Suisse, en se concentrant notamment sur les questions culturelles et linguistiques. Aussi la fondation se sent-elle directement concernée par les deux axes du message « participation culturelle » et « cohésion sociale », et y souscrit explicitement.

Dans la présente prise de position, la Fondation ch s'exprime sur les questions 1, 2 et 6, car elles concernent ses axes de travail et ses projets. S'agissant de l'appréciation politique des cantons, nous renvoyons à la prise de position de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

2. Questionnaire

*1. Comment jugez-vous la **mise en œuvre du message culture** 2016-2020 par l'Office fédéral de la culture (OFC), Pro Helvetia et le Musée national suisse ?*

La Fondation ch coopère depuis plusieurs années avec la fondation culturelle Pro Helvetia et l'expérience est très positive.

Avec son projet **Collection ch**, la Fondation ch encourage depuis 1974 les échanges littéraires entre les quatre régions linguistiques du pays. Pour ce faire, elle accompagne le processus de traduction d'œuvres contemporaines suisses dans les diverses langues nationales et contribue aux frais d'impression. Pro Helvetia assume quant à elle la rémunération du traducteur. Ainsi en 45 ans, plus de 300 ouvrages ont été traduits et sont parus sous le label « Collection ch » avec le soutien de Pro Helvetia. De notre point de vue, Pro Helvetia façonne le paysage littéraire de notre pays et contribue indéniablement aux échanges entre les différentes régions linguistiques.

En plus de promouvoir la traduction littéraire, la Fondation ch organise aussi des événements qui ont pour objectif de dépasser les barrières culturelles et linguistiques. Elle a notamment monté avec ses organisations partenaires – parmi lesquelles Pro Helvetia – un festival de littérature mettant à l'honneur la traduction, activité à mi-chemin entre travail artisanal et production littéraire. La dernière édition de ce festival bisannuel nommé **aller-retour** a eu lieu le 9 mars 2019 à Olten. Pro Helvetia a soutenu le projet dès le début et apporté une contribution financière importante. Convaincue qu'aller-retour a le potentiel pour toucher un public plus large et plus jeune, la Fondation ch entend déployer des mesures en ce sens et compte pour cela sur le soutien de Pro Helvetia.

La Fondation ch et l'Office fédéral de la culture (OFC) ont collaboré étroitement pendant de nombreuses années dans le cadre de l'encouragement des échanges scolaires. Cette coopération a toutefois perdu de son sens lorsque ce mandat nous a été retiré. Dans la mesure où beaucoup de leurs objectifs respectifs se rejoignent, il serait judicieux que la fondation et l'OFC intensifient à nouveau leur collaboration, par exemple dans les domaines Création culturelle ou Culture et société.

2. Comment jugez-vous le maintien des trois axes d'action de la politique culturelle fédérale (« participation culturelle », « cohésion sociale » et « création et innovation ») et l'ajout de l'accent « numérisation » ?

La Fondation ch est **favorable au maintien des trois axes d'action de la politique culturelle fédérale**, et plus particulièrement la « participation culturelle » et la « cohésion sociale ». À l'ère de la mondialisation et de la numérisation toujours plus marquée, la cohésion et la compréhension entre des régions différentes tant culturellement que linguistiquement constituent un défi croissant. Par conséquent, la fondation estime qu'il faudrait consentir à davantage d'efforts ces prochaines années.

Toutefois, il est une question sur laquelle le message ne se penche pas suffisamment, à savoir : quelles conséquences la transformation structurelle qui frappe aujourd'hui le secteur des médias aura-t-elle sur la diversité linguistique, culturelle et sociale de la Suisse et sur la compréhension au sein de la population ? S'ils jouent un rôle central de vecteurs de l'information, les médias font également le lien entre les aires linguistiques et culturelles. En fin de compte, ils sont eux aussi créateurs de culture. Aborder ce sujet sous l'angle de la diffusion ou de la critique culturelle

uniquement, comme c'est le cas dans le message, est trop réducteur. Il conviendrait de mettre l'accent sur la compréhension et sur la participation culturelle.

La **transformation des médias dans un État fédéral** figure désormais au programme de travail de la Fondation ch. L'idée est de parvenir à formuler et à suivre ce sujet de manière systématique. La fondation organise le 18 novembre 2019 une rencontre à laquelle sont conviés des représentants de tous les échelons institutionnels, des sciences (des médias), des organisations médiatiques et de la société civile. L'objectif est de forger une compréhension commune de cette thématique et d'identifier des champs d'action. L'un des ateliers sera consacré à l'impact de la concentration des médias sur la diversité culturelle et sur le plurilinguisme. Nous serions reconnaissants à l'OFC de participer lui aussi à cette discussion et de tenir compte de cette question dans sa politique d'encouragement.

Dans tous les cas, **il conviendrait d'examiner l'opportunité d'une collaboration entre l'OFC, Pro Helvetia et la Fondation ch dans le domaine des médias.** Le point 1.4.2.1 prévoit que « des projets modèles seront développés en partenariats avec d'autres institutions (hautes écoles, institutions culturelles, associations, etc.) [...] ; une attention particulière sera ici portée aux nouveaux médias (écriture et publication numériques) ». La Fondation ch souhaiterait être impliquée dans ce processus.

6. Comment évaluez-vous les ressources financières affectées à la mise en œuvre du message culture 2021-2024 qui s'élèvent à un montant total de 942,8 millions de francs ? Comment évaluez-vous les priorités établies par rapport aux moyens prévus ?

La participation cantonale à la promotion culturelle se chiffre à quelque 1,17 milliard de francs chaque année (chiffres de 2016), soit presque 40 % du financement public de la culture. À cela s'ajoutent les aides provenant du Fonds de loterie que les cantons allouent à la promotion de projets culturels. Les projets de la Fondation ch ne représentent donc qu'une infime partie de l'argent dédié à la culture. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'augmentation des fonds fédéraux prévue par le message : mis bout à bout, le plafond des dépenses et les crédits d'engagement s'élèvent à 942,8 millions de francs annuels, soit une hausse réelle de 1,9 % par rapport à 2020.

La Fondation ch considère les activités liées à l'éducation et à la jeunesse comme un investissement pour l'avenir, et en a fait l'un de ses axes de travail. Avec le projet **Collection ch dans les écoles**, elle sensibilise les jeunes lecteurs à la littérature suisse contemporaine, invite les élèves et le corps enseignant à se saisir de la question des échanges par-delà les frontières linguistiques et essaye d'éveiller chez les jeunes un intérêt pour le travail de traduction. Plus globalement, le projet a pour vocation de faire naître le plaisir de la lecture et de promouvoir l'accès aux livres. Pour ce faire, la Fondation ch finance et organise des rencontres auteurs-traducteurs dans des classes ; la rémunération est la même pour les auteurs que pour les traducteurs. Aussi se félicite-t-elle de la mesure proposée à la page 25 du rapport explicatif qui veut que **les traducteurs et les auteurs soient mis sur un pied d'égalité (en ce qui concerne les honoraires)**.

Nous collaborons pour ce programme avec des écoles secondaires de toute la Suisse et constatons une augmentation des établissements intéressés par ce type de rencontres. Une participation financière supplémentaire de la Confédération serait la bienvenue, d'autant plus qu'il est indéniable que ce projet contribue à l'encouragement de la cohésion sociale.

Par conséquent, la Fondation ch déplore que les moyens alloués au secteur Langues et compréhension sur la période d'encouragement 2021-2024 restent en deçà de l'augmentation moyenne prévue par le message : alors que le plafond des dépenses et les crédits d'engagement connaissent une hausse réelle de 1,9 % par rapport à 2020, **les investissements en faveur des langues et de la compréhension stagnent.**

3. Remarques finales

La Fondation ch tient pour indispensables les mesures proposées par le message culture 2021-2024 pour promouvoir le plurilinguisme, le rapprochement des cultures, la traduction littéraire et, en fin de compte, la cohésion sociale. Le principe d'organisation fédérale a un rôle central à jouer dans la préservation de cette diversité – régionale, linguistique, culturelle. Nous continuerons de nous engager en ce sens et espérons pouvoir encore renforcer notre collaboration avec la Confédération.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente prise de position, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de notre haute considération.

Fondation ch pour la collaboration confédérale



Pascal Broulis
Président Fondation ch

Copie :

- Membres du Conseil de fondation
- Secrétaire générale CDIP
- Circulation interne Fondation ch

p.schori@chstiftung.ch
0313203014

ch Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Haus der Kantone
Speichergasse 6, Postfach
CH-3001 Bern

Tel. +41 31 320 16 16
info@chstiftung.ch
www.chstiftung.ch